

INFORMATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

l'adhérent doit être dûment renseigné.

au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

Feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

Préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Les étiquettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

En cas de médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1689

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ECO FIR LATIF

Date de naissance : 28/07/51

Adresse : 12 RUE NAHNOUD TIMOUR GAUTHIER
Casablanca

Tél. : 0660541601

Total des frais engagés : 1484,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 21 JUN 2023

Nom et prénom du malade : RAYA ALI

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie : Affection

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

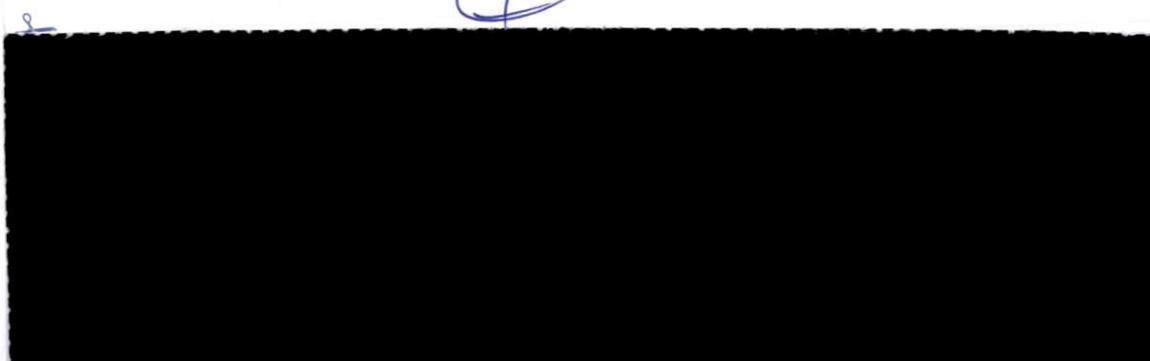
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 21/06/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
4/4/2023	Neurologue	1	300.00	Dr. ADIL ARAQI HOUSAIN et Nahas Nahou, 2e Et. Maârif - Casablanca Tél: 0522 2502 02 / 0522 2531 66 - GSM: 0522 2572 12

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie TOUCAULD 27, Rue Moussa Bnou Nussair Gauthier Casablanca Tél: 0522 26802	04/04/2023	1284.00

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

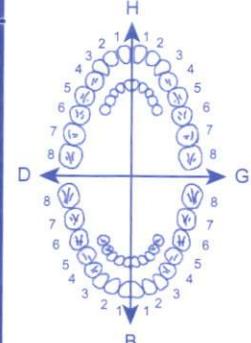
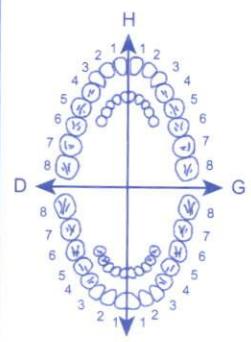
AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre	Montant détaillé des Honoraires		
		AM	PC	IM	IV

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			
			
O.D.F PROTHESES DENTAIRES			
DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
H	25533412	21433552	
D	00000000	00000000	
B	35533411	11433553	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			
CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

Coefficient des travaux

Montants des soins

Début d'exécution

Fin d'exécution

Coefficient des travaux

Montants des soins

Date du devis

Date de l'exécution

Cabinet de Neurologie

Dr Adil ARAQI-HOUSSAINI

Neurologue

Electro-encéphalogramme (EEG)

Vidéo EEG

Electro-Neuro-Myogramme (EMG)

اقامة الانفاس - زاوية بraham Roudani والnasus النحوي - الطابق الثاني فوق البنك العقاري والسياحي - المعاريف - الدار البيضاء

Résidence Infitah - Angle Brahim Roudani et Nahass Nahoui (Ex Pelvoux) 2^{ème} étage- Maarif- Casablanca

Tel/Fax : 0522 25 02 02 / 05 222 555 66 - Whatsapp : 06 23 819 721

Email : adilaraqi@hotmail.com Site web : www.neurologue.ma



casablanca le : 04/04/2023

EL OFIR LATIF

298,00 x 8

• Madopar 250 mg

1/2 Comprimé, X 4 PAR JOUR pendant , 3 mois (1 HEURE AVANT LES REPAS)

294,00 x 8

• Sifrol 0.52 mg

1 Comprimé, matin, pendant 3 mois



• No-dep 50 mg

1/2 Comprimé, soir, pendant 1 semaine Puis 1 Comprimé, soir, pendant 3 mois

• Alpraz 05 mg

1/4 Comprimé, soir, pendant , 10 jours PUIS ARRÊT

د. عادل عراقي حسيني
 Dr. ADIL ARAQI HOUSSAINI
 اخصاص امراض الدماغ والاعصاب
 Neurologue EEG EMG
 Résidence Infitah, Angle Brahim Roudani
 et Nahass Nahoui, 2^{ème} étage, Maarif - Casablanca
 Tel: 0522 25 02 02 / 05 222 555 66 - WhatsApp: 06 23 819 721

T: 22 84, 00



6 118001 040599
 SIFROL 0,52 mg
 (Pramipexole)
 Comprimé à libération prolongée
 Boîte de 30
 BOTTU S.A. PPV : 294 DH 00

300205-02

Distribué par Roche S.A. ○
 Bd. Sidi M' med Ben Abdellah
 Ivoire 05, Casablanca Marina
 MADOPAR 200/50-100 comprimés
 P.P.V. : 298,00 DH



6 118001 040599
 SIFROL 0,52 mg
 (Pramipexole)
 Comprimé à libération prolongée
 Boîte de 30
 BOTTU S.A. PPV : 294 DH 00

300205-02

Distribué par Roche S.A. ○
 Bd. Sidi M' med Ben Abdellah
 Ivoire 05, Casablanca Marina
 MADOPAR 200/50-100 comprimés
 P.P.V. : 298,00 DH



Pharmacie FOUCAUD
 27, Rue Moulay Daoud Rousair
 Gauthier - Casablanca
 TEL: 05 22 26 42 12